



BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE

GARD

30 juin 2015

Contact :

florence.bertrand@gard.chambagri.fr

bernard.assenat@gard.chambagri.fr

Service développement économique des filières

Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71

www.gard.chambagri.fr

Contact :

Julie Carou

olive.nimes@wanadoo.fr

Tél:04.66.04.50.34

Bonjour à toutes et à tous,

Le réseau de piégeage de la mouche de l'olive 2015 réuni le 24 juin est en place maintenant.

Tout d'abord, merci à tous les piégeurs pour leur participation à recueillir cette information hebdomadaire si précieuse.

Les olives de façon générale ont un calibre susceptible d'intéresser la mouche.

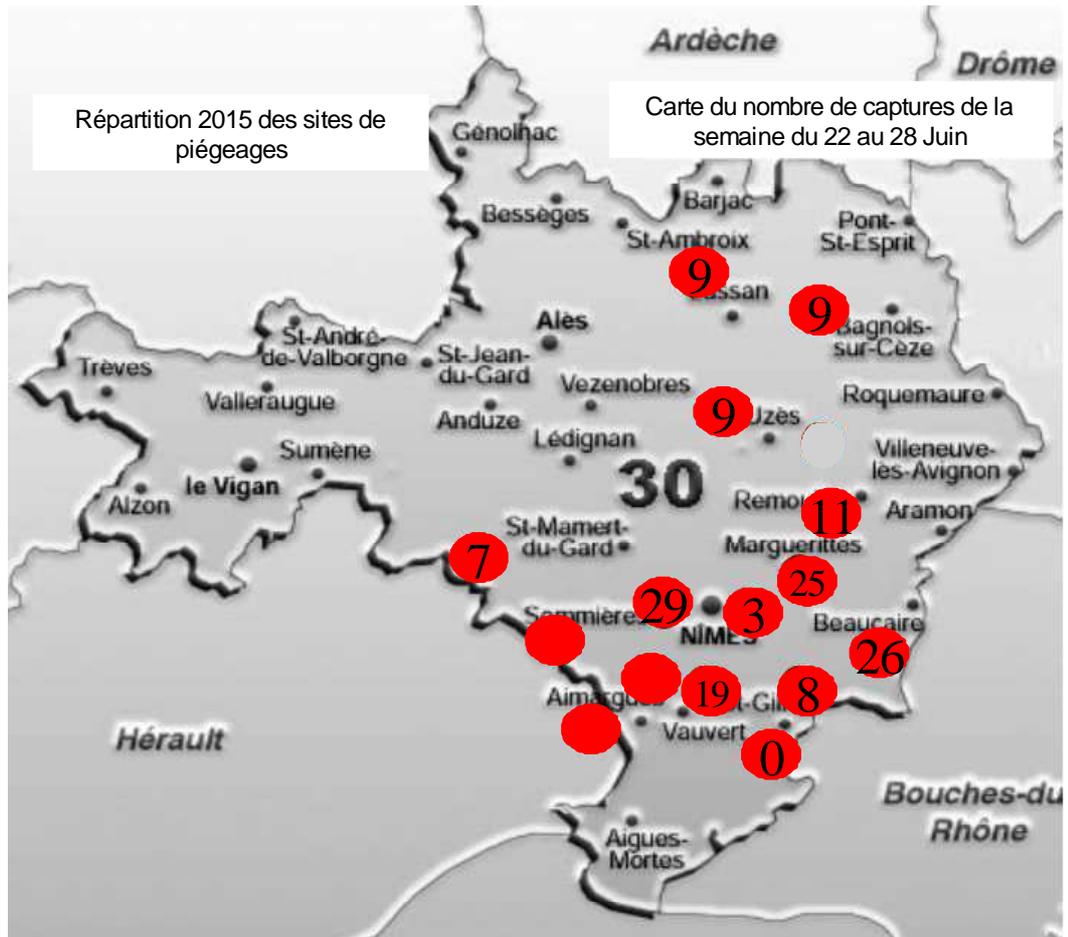
L'année est particulièrement précoce.

En ce début de campagne elle nous rappelle 2014 sur certains aspects.

Cependant la période de fortes chaleurs annoncée peut ralentir, voire stopper, la progression de la mouche. En conséquence, il n'est pas nécessaire d'intervenir de façon curative.

Ceci étant et pour toutes informations complémentaires et interventions, que vous soyez en oléiculture biologique ou raisonnée, merci de vous reporter au bulletin Infolive, via le lien suivant :<http://www.afidol.info/infolive2015>

Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site [afidol.org](http://www.afidol.org)



Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire. Il est réalisé avec le soutien de :

